



Municipalité de Saint-Sauveur
Rapport d'activités de l'agente de liaison
Julie Vannobel
Été 2022



Rédaction :

Julie Vannobel
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination :

Élodie Basque
Chargée de projets, CRE Laurentides

Révision :

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2022). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs* 2022 Saint-Sauveur, 16 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les membres des associations de lac, les bénévoles s'étant particulièrement impliqués dans les activités, ainsi que l'équipe du service de l'environnement de la municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

Table des matières

Avant-propos	2
1. Municipalité de Saint-Sauveur	3
2. <i>Soutien technique des lacs</i> 2022 à Saint-Sauveur	4
2.1 Présentation de l'agente de liaison	4
2.2 Bilan des activités de l'été 2022	5
3. Orientations et recommandations	10
3.1 Connaissance	10
3.2 Caractérisation	10
3.3 Sensibilisation-Communication	10
4. Conclusion	11
5. Références	12
Annexe 1 – Plan d'action	13
Annexe 2 – Tableau de bord des activités	15

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de Saint-Sauveur

Le territoire de Saint-Sauveur compte 26 lacs. De ceux-ci, 12 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Tableau I). Certains lacs n'atteignent pas les critères requis pour s'inscrire au RSVL mais procèdent tout de même aux activités relatives au suivi de la santé recommandées par celui-ci.

La ville de Saint-Sauveur a adopté un plan d'action en environnement 2021-2023. Puis, elle a adhéré au programme de *Soutien technique des lacs* afin de l'aider à réaliser certains points relatifs à la santé des lacs qui figuraient dans ce plan. Le programme aide aussi à accompagner des riverains et associations de lacs dont le plan d'eau habité ne figure pas dans le plan d'action de la ville, mais qui souhaitent tout de même agir pour sa protection. Saint-Sauveur avait accueilli des agent(e)s de liaison en 2013 et en 2014, puis à nouveau en 2021. Il s'agissait donc de la quatrième année non-consécutive du programme de *Soutien technique des lacs* auprès de la ville, qui a permis de poursuivre les activités amorcées en 2021.

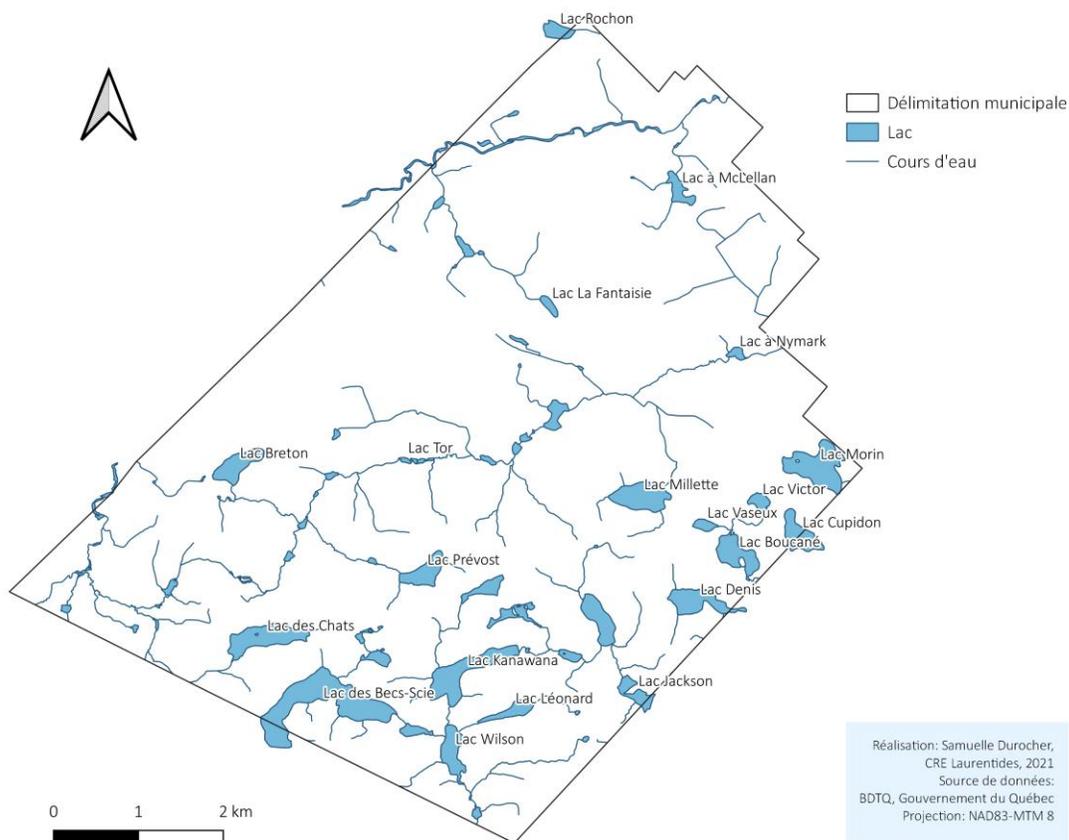


Figure 1. Lacs de Saint-Sauveur. CRE Laurentides, 2021

Tableau I. Lacs de Saint-Sauveur inscrits au RSVL (MELCCFP, 2022)

Nom du lac	No RSVL
Becs-Scie	620
Boucané	493
Breton	764
Chats (des)	750
Cupidon	390
Denis	389
Kanawana	573
La Fantaisie	446
Léonard	651
Millette	650
Morin	238
Saint-Sauveur	633

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp>

2. *Soutien technique des lacs 2022 à Saint-Sauveur*

En 2022, le plan d'action de l'agente s'inscrivait dans la poursuite du mandat précédent. Les données récoltées au lac Prévost lors du mandat 2021 ont servi à la rédaction du plan directeur de celui-ci. En ce qui concerne le lac des Chats, le plan directeur commencé l'année précédente a pu être complété. De plus, le soutien aux riverains a pu être poursuivi, notamment en appuyant les associations dans la réalisation des protocoles du RSVL, particulièrement celui de suivi du périphyton et de la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). D'autres types de formations et de soutien ont été accordés aux lacs non visés par ces activités.

2.1 Présentation de l'agente de liaison

Julie Vannobel détient un baccalauréat par cumul centré sur l'environnement, l'écologie et la biologie. Durant ses études, et plus particulièrement ses stages, elle a pu développer sa passion pour la protection de l'environnement. Elle a pu approfondir ses connaissances en milieux humides et hydriques lors de son mandat d'assistante de recherche sur les amphibiens à l'Université de Laval ainsi qu'au cours de son mandat de protection des îles de l'archipel d'Hochelaga appartenant à Conservation de la nature Canada. Enfin, son attrait pour la région des Laurentides est indéniable puisqu'elle a régulièrement fréquenté le village d'Huberdeau dans son enfance. Elle visitait souvent la ville de Saint-Sauveur au passage. Le fait de travailler dans cette région pour protéger les lacs était donc l'occasion rêvée de mettre à profit ses connaissances!



2.2 Bilan des activités de l'été 2022

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* à Saint-Sauveur, selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. CONNAISSANCE

1.1 En concertation avec la municipalité et l'association, réaliser le portrait du lac Prévost, et entamer les autres sections du plan directeur si le temps le permet.

- Compléter le carnet de santé du lac Prévost à l'aide de l'information répertoriée par l'association et la municipalité;

Le carnet de santé du lac Prévost a été complété à l'aide de l'information répertoriée par l'association pour la protection du lac Prévost, la ville de Saint-Sauveur et l'agente. Les données incluses dans le carnet de santé proviennent des suivis effectués selon les protocoles du RSVL ainsi que des cartes produites par le CRE Laurentides.

- Rédiger le portrait;

Le portrait préliminaire du lac Prévost a été produit à l'aide des données compilées dans le carnet de santé et sera disponible par l'entremise de la municipalité ainsi que dans l'Atlas des lacs du CRE Laurentides. Une visite au lac en compagnie de membres de l'association et des échanges avec le conseil d'administration ont permis la collecte des informations supplémentaires en ce qui concerne les activités pratiquées et les principales problématiques identifiées au lac.

- Établir des constats et un diagnostic;

Des constats et un bref diagnostic du lac Prévost ont été établis selon les informations contenues dans le portrait du lac. Il faut toutefois noter que cette section dépend des mesures de la transparence et de la qualité de l'eau à long terme. Or, au lac Prévost, la prise de données a débuté en 2021. Cette section s'appuie donc uniquement sur un faible nombre de données. Plusieurs années de prises de données sont nécessaires avant de pouvoir tirer des conclusions robustes sur la qualité de l'eau d'un lac.

- Identifier les principales problématiques;

Les préoccupations ou problématiques liées à chaque enjeu dans le bassin versant du lac Prévost ont été établies selon les témoignages des membres de l'association consultés ainsi qu'au jugement de l'agente de liaison. Cette section pourra être modifiée lors de l'achèvement du plan directeur selon les informations additionnelles collectées ainsi que selon les potentielles modifications apportées à la structure du plan directeur.

- Amorcer la rédaction du plan d'action.

Le plan d'action du lac Prévost a été brièvement amorcé, mais il faudra le modifier et le poursuivre, comme dans le cas de la section des enjeux et problématiques, selon les informations additionnelles collectées ainsi que selon les potentielles modifications apportées à la structure du plan directeur.

1.2 En concertation avec la municipalité et l'association, terminer le plan directeur du lac des Chats.

- Consultation sur le portrait et diagnostic;

La personne désignée responsable de l'écologie à l'association des résidents du lac des Chats a été rencontrée et s'est fait présenter les grandes lignes du plan directeur rédigé à ce jour. Les activités entre le CRE Laurentides et l'association des résidents du lac des Chats ont été suspendues pour une partie de l'été en raison d'un transfert de responsabilités au sein du C.A. de l'association. Pour cette raison, la rencontre de la personne responsable du suivi de la santé du lac s'est faite relativement tardivement, soit le 15 juillet, et de manière plutôt informelle. Seule cette personne désignée a été consultée, les autres membres du C.A. étant indisponibles ou jugeant leur présence comme n'étant pas pertinente à leur fonction.

- Élaboration du plan d'action;

Au cours de l'été, la structure du plan d'action a été modifiée afin d'en améliorer la concision et l'application. L'agente a notamment participé à ce processus d'amélioration de la structure du document. Puis, le plan d'action du lac des Chats a été rédigé en parallèle avec cette démarche.

- Consultation sur le plan d'action;

L'association a été consultée afin d'obtenir son avis et ses commentaires par rapport aux enjeux touchant le lac des Chats. La Ville a aussi été consultée afin de discuter de la situation du lac et d'optimiser le plan selon sa vision. Finalement, les acteurs ont établi leurs priorités parmi les actions élaborées.

- Présentation publique du plan directeur;
- Finalisation et diffusion du plan directeur.

Les deux objectifs ci-haut n'ont pas pu être réalisés en raison des circonstances touchant l'association ainsi que le CRE Laurentides. Puisque l'association des résidents du lac des Chats a uniquement contacté l'agente une fois l'été bien entamé, les activités les impliquant ont dû se faire plus tardivement que prévu. De plus, le CRE a modifié sa manière de rédiger les plans d'action. Ainsi, le travail réalisé lors du mandat précédent devait être ajusté. Dans ces circonstances, le plan d'action a pu être fortement avancé, mais pas complété à temps pour permettre sa présentation au public et sa diffusion dès l'été 2022.

Objectif 2. CARACTÉRISATION

2.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Accompagner les bénévoles afin de réaliser le protocole de caractérisation des plantes aquatiques aux lacs des Chats et Prévost;

Au lac Prévost tout comme au lac des Chats, les bénévoles s'étant attribué la responsabilité de réaliser les activités de terrain ne jugeaient pas nécessaire de réaliser un inventaire complet des plantes, celui-ci ayant été réalisé l'an dernier. Les bénévoles souhaitaient plutôt réaliser une tournée de détection de PAEE préventive. L'agente leur a donc fourni les informations et outils nécessaires pour bien identifier les PAEE alors que les bénévoles se sont engagés à rester à l'affût et à ouvrir l'œil lors de leurs activités récréatives.

- Accompagner les associations des lacs des Chats et Prévost pour la réalisation du suivi du périphyton pour une deuxième année;

Le suivi du périphyton a été réalisé le 19 juillet au lac Prévost et le 11 août au lac des Chats, l'agente a été accompagnée d'une bénévole pour chaque lac.

- Aider les associations à compiler les données du suivi du périphyton;

Les données du suivi du périphyton des deux lacs mentionnés au point ci-haut ont été compilées par l'agente. Les instructions pour réaliser la compilation de manière autonome ont toutefois été transmises aux associations ayant réalisé le suivi du périphyton afin d'assurer une autonomie au besoin.



Suivi du périphyton au lac des Chats, 11 août 2022

Crédit photo : Nathalie Thiemonge

- Évaluer la possibilité de réaliser les autres protocoles, en fonction des besoins des associations.

Le protocole de caractérisation de bandes riveraines a été réalisé au lac Prévost le 27 juillet. De plus, l'agente a accompagné une bénévole du lac Prévost tout au long de l'été pour prendre les mesures de la transparence, car l'association pour la protection du lac Prévost avait perdu son disque de Secchi lors du déménagement d'une ancienne membre du C.A. et ne s'en était pas encore procuré un nouveau pour l'été 2022. L'agente a aussi accompagné une bénévole du lac des Chats à deux reprises pour la mesure de la transparence de l'eau, soit une fois afin de montrer les démarches, puis une deuxième fois lors du suivi du périphyton. Au lac Alouette, des membres de l'association pour la protection de l'environnement du lac Alouette de St-Sauveur-des-Monts (APELA) ont contacté l'agente afin de réaliser le protocole de caractérisation des plantes aquatiques, mais beaucoup trop tardivement pour que cela soit réalisable avant la fin du mandat. Il n'était pas possible de fixer une date où les membres et l'agente seraient disponibles dans un délai si court. Puisque les préoccupations concernaient principalement l'émergence de plantes près du quai d'un membre de l'association, l'agente est tout de même allée caractériser les plantes accessibles près du quai. Le protocole a été réalisé non exhaustivement, et l'agente a recommandé à l'association de solliciter l'aide du prochain agent afin de réaliser le protocole complet au lac Alouette dans le futur.



**Bénévole avec le disque de Secchi au lac des Chats,
15 juillet 2022**

Crédit photo : CRE Laurentides

Objectif 3. Sensibilisation – Communication

3.1 Favoriser la mobilisation des bénévoles.

- Organiser une rencontre en début de mandat avec les représentants de tous les lacs afin de susciter la mobilisation et d'identifier les besoins spécifiques en termes d'accompagnement.

L'organisation de la rencontre a été initiée par la directrice du service de l'environnement de la ville avant l'entrée en fonction de l'agente. L'agente a assisté à la rencontre et a présenté aux membres présents les différents protocoles du RSVL et les possibilités d'assistance par le programme de *Soutien technique des lacs* à l'été 2022. Les membres étaient invités à communiquer avec l'agente pour mettre des activités à l'horaire et obtenir de l'assistance en lien avec la santé des lacs.

- Accompagner les riverains du lac **Prévost** dans la mobilisation de leur nouvelle association de lac.

L'association pour la protection du lac Prévost a été rencontrée à plusieurs reprises pour enclencher et poursuivre les protocoles du RSVL, ainsi que discuter des ressources actuelles de l'association et des possibilités futures afin de faire croître l'association.

3.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.

- Tenir un kiosque à la journée de l'environnement (5 juin);

L'agente a tenu un kiosque d'information sur la santé des lacs le 5 juin à la journée de l'environnement de la ville de Saint-Sauveur. La prévention de l'introduction et la propagation du myriophylle à épis furent les sujets les plus discutés.

- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs;

L'agente a répondu aux courriels et questions soulevées lors d'évènements tout au long de l'été.

- Participer aux AGA des associations de lacs et évaluer la possibilité d'y faire une présentation sur un sujet en lien avec la santé des lacs.

L'agente a assisté à plusieurs AGA et a discuté de sujets en lien avec la santé des lacs tels que les plantes aquatiques indigènes et exotiques envahissantes, les bandes riveraines, les protocoles du RSVL, les activités réalisées aux lacs et les résultats de celles-ci, le rôle du CRE, etc. Les dates et l'achalandage de chaque AGA sont disponibles en Annexe 2.

3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations recueillies auprès des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci sont particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du soutien technique soit en poste à Saint-Sauveur dans une prochaine année.

3.1 Connaissance

- Susciter la participation des lacs concernés par les plans directeurs rédigés en début de saison afin de pouvoir réaliser le plus de démarches et accumuler le plus d'informations possible avec leur collaboration;
- Remplir les carnets de santé des lacs dont le document n'est plus à jour ou n'a jamais été rédigé.

3.2 Caractérisation

- Poursuivre l'accompagnement pour le *Suivi du périphyton* des lacs pour lesquels la séquence recommandée de 3 ans consécutifs n'est pas terminée (Prévoist, des Chats) et proposer de débiter un accompagnement pour les lacs où ce suivi n'a pas été entamé;
- S'assurer que le lac Prévoist acquiert un disque de Secchi et soit autonome dans sa prise de mesures de la transparence de l'eau;
- Lors des accompagnements, l'accent devrait être mis sur la formation des bénévoles à la prise de données afin de s'assurer de l'autonomie des associations de lac et la pérennité du suivi;
- Susciter l'intérêt des associations moins actives en début de saison pour réaliser les protocoles du RSVL (entrer en contact avec elles rapidement);
- Fournir plus d'informations sur les protocoles du RSVL aux riverains du lac Breton et les accompagner selon leur désir;
- Afin de répondre aux inquiétudes des riverains du lac Breton, évaluer la possibilité auprès de la ville d'élaborer un plan directeur pour ce lac dans les années futures, une fois l'association de lac formée;
- Tenter d'impliquer plus de bénévoles dans la réalisation des protocoles. Beaucoup de lacs n'ont qu'un ou deux bénévoles participant activement aux protocoles et aux rencontres avec l'agent(e) de liaison.

3.3 Sensibilisation-Communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial, car la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs amènent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Accompagner les résidents du lac Breton dans la formation d'une seule et unique association de lac;

- Organiser une séance d'information sur la distinction entre plantes aquatiques indigènes et PAEE aux riverains du lac des Chats;
- Favoriser les rencontres entre les riverains et l'agent(e) de liaison, afin de discuter davantage des enjeux liés à la santé des lacs. Par exemple, par la tenue d'un kiosque lors d'événements estivaux, l'affichage et la distribution d'informations aux accès des lacs;
- Maintenir la tenue d'une rencontre annuelle ou bisannuelle entre les associations de lacs et la municipalité.

Les riverains de Saint-Sauveur semblent relativement bien informés sur la problématique menaçante du myriophylle à épis, mais ont parfois de la difficulté à discerner le rôle et l'identité d'une PAEE par rapport aux plantes indigènes. Par exemple, plusieurs riverains de différents lacs sont inquiets de la prolifération des plantes indigènes, et procèdent parfois même à leur arrachage. Il serait pertinent de poursuivre le travail d'information et de sensibilisation quant aux végétaux aquatiques auprès de ces riverains. Afin d'encourager une plus grande autonomie des riverains de Saint-Sauveur en matière d'identification des plantes aquatiques indigènes et exotiques, une formation à grande échelle pourrait être offerte. Ainsi, les résidents de plusieurs lacs pourraient tous être informés.

4. Conclusion

L'été 2022 fut chargé d'activités relatives à la santé des lacs à Saint-Sauveur. Le retour du programme de *Soutien technique des lacs* en 2023 à la ville de Saint-Sauveur permettrait l'achèvement de certains documents et suivis amorcés en 2021 et 2022. De plus, les besoins des associations et des riverains évoluent. Ces derniers apprécient beaucoup l'assistance procurée par un.e agent.e de liaison du CRE Laurentides dans leurs efforts de protection du milieu aquatique auprès duquel ils résident.

La mobilisation et l'implication de tous constituent la pierre d'assise sans laquelle un tel projet ne saurait voir le jour. Les citoyens de Saint-Sauveur semblent bien motivés à contribuer à la protection de l'environnement, ce qui est essentiel à la réalisation des démarches appuyées par le CRE Laurentides.

5. Références

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2022). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [<http://www.environnement.gouv.gc.ca/eau/rsvl/>], consulté en décembre 2022.

Municipalité de Saint-Sauveur (2022). Site web de Saint-Sauveur – section environnement. En ligne [<https://www.vss.ca/services-aux-citoyens/informations/environnement>], consulté en décembre 2022.

Organisme de bassins versants de la rivière du Nord (Abrinord) (2021). Carte du territoire du bassin versant de la rivière du Nord. En ligne [<https://www.abrinord.ca/abrinord/a-propos-d-abrinord/#territoire>], consulté en décembre 2022.

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1. CONNAISSANCE

1.1 En concertation avec la municipalité et l'association, réaliser le portrait du lac Prévost, et entamer les autres sections du plan directeur si le temps le permet.

- Compléter le carnet de santé du lac Prévost à l'aide de l'information répertoriée par l'association et la municipalité;
- Rédiger le portrait;
- Établir des constats et un diagnostic;
- Identifier les principales problématiques;
- Amorcer la rédaction du plan d'action.

1.2 En concertation avec la municipalité et l'association, terminer le plan directeur du lac des Chats.

- Consultation sur le portrait et diagnostic;
- Élaboration du plan d'action;
- Consultation sur le plan d'action;
- Présentation publique du plan directeur;
- Finalisation et diffusion du plan directeur.

OBJECTIF 2. CARACTÉRISATION

2.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Accompagner les bénévoles afin de réaliser le protocole de caractérisation des plantes aquatiques aux lacs des Chats et Prévost;
- Accompagner les associations des lacs des Chats et Prévost pour la réalisation du suivi du périphyton pour une deuxième année;
- Aider les associations à compiler les données du suivi du périphyton;
- Évaluer la possibilité de réaliser les autres protocoles, en fonction des besoins des associations.

OBJECTIF 3. SENSIBILISATION-COMMUNICATION

3.1 Favoriser la mobilisation des bénévoles.

- Organiser une rencontre en début de mandat avec les représentants de tous les lacs afin de susciter la mobilisation et d'identifier les besoins spécifiques en termes d'accompagnement.
- Accompagner les riverains du lac Prévost dans la mobilisation de leur nouvelle association de lac.

3.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.

- Tenir un kiosque à la journée de l'environnement (5 juin);
- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs;
- Participer aux AGA des associations de lacs et évaluer la possibilité d'y faire une présentation sur un sujet en lien avec la santé des lacs.

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: 76 personnes

Total des outils distribués :

(30) Guide de myriophylle à épis

(15) Dépliant « Bandes riveraines au travail »

(10) Guide d'installation de fosses septiques

(10) Brosses myriophylle à épis

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires
5 juin	Journée de l'environnement	30 approx.	Distribution de dépliant sur la bande riveraine, guides sur le myriophylle à épi, carnets sur les fosses septiques, brosses myriophylle à épis
11 juin	AGA toutes les associations de Saint-Sauveur	16	Assemblée en ligne, tour de table des problématiques,
8 juillet	Rencontre avec deux membres du C.A. de l'association du lac Prévost afin de discuter du PDL	2	Présentation des informations recueillies et des étapes à venir
8 juillet	Mesure de la transparence au lac Prévost	1	Répété à quelques reprises car l'association n'a pas de disque de Secchi
15 juillet	Rencontre d'introduction avec la nouvelle responsable de l'association des résidents du lac des Chats + Transparence	1	Présentation, explication des démarches à réaliser, résumé du contenu du plan directeur
19 juillet	Suivi du périphyton au lac Prévost	1	
26 juillet	AGA lac Boucané	9	Présentation sur les plantes aquatiques et la menace des PAEE
27 juillet	Caractérisation de la bande riveraine lac Prévost	1	Mesures prises par l'agente, accompagnement et informations par le riverain accompagnateur
31 juillet	AGA lac Breton	Environ 20	Réponses à des questions variées et explications sur le rôle du CRE Laurentides
4 août	Validation des enjeux et objectifs au lac des Chats avec l'association	1	Rencontre virtuelle pour discuter du plan d'action avec la responsable de l'écologie de l'association

11 août	Suivi du périphyton au lac des Chats + Transparence	1	
20 août	AGA lac des Becs-Scie	25 approx.	Présentation sur l'importance des bandes riveraines
21 août	AGA lac Prévost	6	Présentation sur les activités en lien avec la santé du lac réalisées au lac Prévost (plan directeur, protocoles RSVL, résultats des tests)
30 août	Caractérisation des plantes du lac Alouette non-exhaustive	0	Les membres de l'association ne pouvaient pas se libérer, mais un petit inventaire à partir du quai a été réalisé par l'agente à la suite de la demande d'un résident
31 août	Établissement des actions prioritaires du plan d'action du lac des Chats avec l'association	1	L'unique personne présente était la même qu'aux rencontres du 15 juillet, 4 août et 11 août